

## En guise de sommaire

- Ce numéro de rentrée atteste que la trêve estivale ne nous a pas tenus éloignés des interrogations que suscite une actualité lourde de menaces, qu'il s'agisse de la paix mondiale ou des dérives d'un « *modèle économique qui gouverne le monde depuis plus de 40 ans* », comme le rappelle notre président, Alain ARNAUD, dans son éditorial (p. 2 et 3).
- Nos travaux se sont poursuivis, tant au plan national qu'international, en particulier les travaux de recherche pour lesquels nous avons reçu des contributions (p. 3 à 7) :
  - « Le masochisme associatif » (Jean-Louis CABRESPINES, délégué général du CIRIEC-France)
  - « La mobilité résidentielle en France après la crise Covid : des bousclements mais pas (encore) d'exode urbain » (Cécile DESAUNAY, directrice d'études à Futuribles)
  - « Pôle financier public : le cas de la Banque des Territoires dans l'accompagnement des acteurs de l'Economie Collective » (Nathalie REY, maîtresse de conférence en économie – Paris 13)
  - « Travail, emploi et développement économique : le regard d'un syndicaliste » (Yves KOTTELAT, ancien membre du Conseil Economique, social et environnemental , ancien Secrétaire général de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO).
- On trouvera en P. 8 un libre propos de Jean-Philippe MILESY, Secrétaire général de l'Institut Polanyi et membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France : « Entreprendre avec assurance ».
- Enfin, nous vous proposons quelques lectures et un agenda de manifestations (p. 9 et 10)

Bonne lecture !



### Marcel Caballero

Président d'honneur  
Président honoraire du Conseil d'Orientation

## UN VENT PORTEUR POUR UNE NOUVELLE FORME D'ÉCONOMIE

Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France



Avec cette reconnaissance historique que les institutions internationales, l'OIT, l'OCDE, l'UE, l'ONU, ont manifestée en quelques mois en faveur de l'économie sociale et solidaire, nous devons collectivement tirer parti de ce vent porteur particulièrement favorable en se souvenant qu'il a été insufflé par l'engagement tenace des acteurs de l'ESS et la prise de conscience de quelques responsables politiques convaincus qu'il faut aujourd'hui redresser la barre pour garantir un avenir désirable à une jeunesse mondiale qui sera victime des conséquences nocives du modèle de développement actuel si nous ne faisons rien.

Il n'échappe en effet à personne que nous sommes dans une période où notre planète va mal, ou notre monde traverse de grandes difficultés aux plans économique, social, sanitaire, environnemental, mais aussi démocratique. Et la période que nous vivons tous sur fond de tensions sociales mais aussi de guerres est sans aucun doute traumatisante et anxiogène pour beaucoup. De nombreux experts considèrent que cette situation est la conséquence de la trop grande liberté laissée ces dernières décennies aux mécanismes économiques et financiers mondiaux. Au-delà des progrès indiscutables qu'il a produits grâce aux sciences et aux nouvelles technologies, ce système a malheureusement amplifié les inégalités, notamment de revenus et de patrimoine, compromis les ressources naturelles et l'environnement, montré son incapacité à réduire la pauvreté, pour en arriver à ce que 10% des personnes les plus riches détiennent 75% des richesses et que près de 700 millions d'individus dans le monde vivent avec moins de 2 dollars par jour.

L'une des conséquences est la perte progressive de la notion d'intérêt collectif, les populations préoccupées par l'évolution de leurs conditions de vie, leur santé, leur sécurité, n'ayant en grande majorité plus confiance, ni en l'avenir, ni dans les dirigeants politiques élus pour l'éclairer. De plus en plus de citoyens se replient sur eux-mêmes, abandonnent leur droit de vote, ou alors sont prêts à se laisser bercer par le moindre chant des sirènes extrémistes, ce qui constitue un risque démocratique majeur déjà bien présent dans certains pays et qui est aux portes d'autres pays. C'est la raison pour laquelle les acteurs de l'économie sociale et solidaire, porteurs d'une vision humaniste et solidaire de la société et d'une façon d'entreprendre autrement pour produire, consommer, et répartir équitablement la valeur créée, doivent redoubler d'efforts pour contribuer à la transformation fondamentale du modèle économique qui gouverne le monde depuis plus de 40 ans.

Le reconnaissance internationale de l'ESS est donc bien venue, mais suffit-elle ? Il est désormais nécessaire de concrétiser dans les Etats les orientations et recommandations porteuses de belles promesses d'un monde meilleur. Pour ma part, je voudrais apporter une modeste contribution en mettant en évidence trois mots-clés, trois dimensions qui me paraissent essentielles pour permettre de renforcer le développement et le rayonnement de l'ESS dans le monde, et faire en sorte que cette autre façon de gérer l'économie puisse prendre plus de place dans le développement économique et social, et qu'à tout le moins les valeurs et les principes sur lesquels elle repose puissent devenir la référence du modèle économique du XXIème siècle.

En premier lieu, **l'éducation**, car tout part de là, et j'ajoute la formation tout au long de la vie. Il convient que l'ESS, ses principes, ses valeurs, ses activités et la part qu'elle prend dans le développement et le progrès soient enseignés tôt dans le système éducatif, car l'éducation est à la base de tout. On est très loin du compte et il est donc nécessaire de faire pression sur les pouvoirs publics nationaux pour que les recommandations favorables à l'ESS adoptées par les instances internationales soient bien mises en application par les gouvernements et que parmi les mesures mises en œuvre soit prévue l'intégration dans les programmes éducatifs d'un enseignement sur l'ESS et ses valeurs, pour que dès le plus jeune âge on sache ce qu'est la réalité de cette forme d'économie et de ses vertus pour un monde meilleur, et que l'on s'en souvienne tout au long de sa vie. Cela doit faire partie intégrante de l'éducation civique, celle qui permet le développement personnel dans une société organisée et favorise l'émancipation. Mais il est tout aussi impératif que la formation des cadres s'imprègne de ces mêmes principes de gouvernance économique plutôt que de la doxa classique fondée sur le triptyque marché-concurrence-consumérisme qui supprime les dispositifs de solidarité et dont on voit aujourd'hui les limites. Il est désolant de constater que dans les administrations, les cabinets ministériels, les formations politiques, et autres sphères de pouvoir, on ne connaît pas, ou pas suffisamment l'ESS.

Ensuite, le deuxième mot-clé est **l'exemplarité**. Elle est nécessaire pour convaincre. Une exemplarité qui se démontre par la multiplication des initiatives de proximité menées dans les territoires, mais aussi par leur visibilité car elles sont souvent méconnues des populations et malheureusement des pouvoirs publics. Du reste, elles ne figurent même pas dans les comptes nationaux. Beaucoup d'actions sont menées localement, mais elles ne sont pas toujours identifiées comme relevant d'une forme d'économie différente de l'économie classique. Cela est particulièrement vrai pour les secteurs de la banque coopérative et de

l'assurance mutualiste, confrontés au marché concurrentiel et aux exigences réglementaires, et de ce fait devenus extrêmement banalisés, trop banalisés. Une exemplarité par la quantité, mais aussi exemplarité par la qualité, car les organisations de l'ESS doivent démontrer la valeur des actions qu'elles mènent. Elles se doivent d'être innovantes, distinctives et efficaces pour répondre du mieux possible, en proximité, aux besoins des populations. Un autre enjeu est aussi celui de favoriser le retour à la confiance et à l'appropriation des structures de l'ESS par les individus, devenus malheureusement de plus en plus consommateurs et de moins en moins adhérents ou sociétaires. C'est une problématique majeure que les acteurs de l'ESS n'ignorent pas mais à laquelle il n'est pas facile d'apporter une solution à court terme.

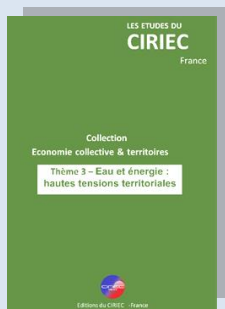
Enfin, troisième mot-clé, **le rapport de force**. Pour l'ESS, améliorer sa capacité à agir et à faire entendre sa voix est indispensable. Nous avons salué les résultats obtenus dans plusieurs Etats ayant adopté des législations pour reconnaître l'ESS, nous avons accueilli favorablement la reconnaissance de l'ESS par les institutions internationales. Ces avancées ne sont pas le fruit du hasard, elles sont le résultat de nos actions collectives et de la mobilisation de nos volontés et de nos énergies. Et cela est très positif, mais ce n'est pas suffisant. Si j'évoque la question du rapport de force, c'est parce qu'en face de l'ESS, il y a des forces puissantes, celle du commerce mondial dominé par les géants du numérique, celle de la finance internationale spéculative, celle des prédateurs des biens communs, celle des tenants du modèle néolibéral qui gouverne le monde depuis des décennies, toutes ces forces qui œuvrent pour la rentabilité des capitaux investis et non pour la réduction des inégalités et encore moins pour la solidarité. Et je n'évoque pas cette masse considérable d'argent sale, environ 1000 milliards de dollars dans le monde, produite par la criminalité et les activités informelles. Et puis, il y a ceux qui admettent l'existence de l'ESS, mais qui ont tendance à la confiner à un rôle de réparation, à un troisième secteur qui ne serait que social, consacré aux pauvres. Ce n'est bien entendu pas comme cela que nous concevons l'ESS qui est pour nous un modèle économique à part entière, qui crée de la valeur dans de nombreux domaines et qui répond aux besoins quotidiens des populations.

Alors oui, il faut encore amplifier nos efforts, multiplier les alliances et les partenariats pour pouvoir faire pression sur les pouvoirs publics, qui même lorsqu'ils ont adopté des lois de reconnaissance de l'ESS, ne sont pas toujours enclins à traiter les organisations et entreprises de l'ESS à égalité avec les entreprises de l'économie classique. Cet appel à la collaboration, voire au regroupement quand c'est possible, vaut tout autant pour le niveau national où il y a souvent de la dispersion des forces, que pour le niveau mondial où il faut porter une voix puissante et homogène dans les institutions internationales.

Nous n'avons pas le choix. Face à la transformation fulgurante de la société, face aux conséquences sociales et environnementales inacceptables du modèle économique qui gouverne le monde, les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent se mobiliser et agir pour éviter que la promesse d'un monde meilleur ne se transforme en catastrophe pour la démocratie et les libertés. C'est ce que nous devons aux générations futures.

## Travaux du CIRIEC

### > Les Etudes du Ciriec-France



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'Études. Sont parues à ce jour : **la Santé, les Finances, l'Eau et l'énergie, le Logement**.

> Télécharger les Études "Santé", "Finances" et "Eau" : <https://bit.ly/3jeoG77>

> Télécharger l'Étude "Logement" : [ICI](#)

### > Les Cahiers du Ciriec-France

Les Cahiers ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique réalisées dans le cadre des activités du CIRIEC-France, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs. Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020 celle du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 celle du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié en 2022 le Cahier n°4 portant sur « Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif ». Ces Cahiers du CIRIEC-France, à vocation académique, sont élaborés dans le cadre d'un partenariat avec les Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH).

> [CONSULTER LES CAHIERS](#)

## > 34<sup>ème</sup> Congrès international



Le 34<sup>ème</sup> Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José (Costa Rica), du 24 au 26 avril 2024, sur le thème : **"Quelles stratégies pour un développement territorial et humain?"**

Le développement territorial urbain et rural

- Le développement humain en lien avec la santé, l'éducation, les droits
- Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Les politiques publiques en faveur du développement territorial
- Politiques publiques, pauvreté et économie sociale et solidaire
- L'initiative et l'action publiques au service du développement durable
- Pouvoirs publics et économie solidaire
- L'innovation scientifique et technologique
- Infrastructures & réseaux de services publics

> [+ INFOS](#)

## > Centre de documentation et Agora



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est

accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)

## > Agora



**Agora du CIRIEC** est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications... ) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)

## > Social Economy News



Sous l'égide du CIRIEC-International, le CIRIEC-Espagne édite le Bulletin d'Information **Social Economy News**, dont la mission est de promouvoir l'accès et l'échange d'informations sur les activités de l'Economie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, de sélectionner des informations pertinentes à partir de ces sources et de diffuser ces connaissances en

ligne par le biais d'une *Newsletter* qui vise à atteindre 50 000 abonnés.

La collecte de nouvelles provenant de trois grands groupes de sources d'information sur l'économie sociale (les organisations représentatives, les entreprises et les entités, les centres de recherche et les institutions publiques), fait de *Social Economy News* un bulletin d'information complet et unique. Comme valeur ajoutée importante, la Newsletter offre également des nouvelles sur l'activité des principaux centres de recherche consacrés à l'étude de l'Economie Sociale, et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Economie Sociale, le travail des différents gouvernements des Etats de l'UE... **Social Economy News de juillet est paru** : <http://www.socialeconomynews.eu/fr/>

Derniers bulletins diffusés : [SEN#20mai 2023](#) [SEN#19avril 2023](#) [SEN#18février 2023](#) [SEN#17janvier 2023](#)

> Inscription gratuite : [ICI](#)

## Le masochisme associatif

**Jean-Louis CABRESPINES**  
Délégué général du CIRIEC-France



### Connaissance et reconnaissance de l'ESS au plan international

Dans le débat qui commence à s'atténuer sur « qui est de l'ESS ou pas ?, quelle ESS est la bonne ?, de quelle ESS parle-t-on ? », le CIRIEC-France a organisé une conférence débat sur la connaissance et la reconnaissance de l'ESS au plan international et ses conséquences.

À cette occasion, Jérôme SADDIER (président ESS France), Colas AMBLARD (président de l'institut ISBL) et Claire THOURY (présidente du Mouvement Associatif), sous la houlette de Timothée DUVERGER (universitaire), nous ont apporté tous les éclairages nécessaires pour une meilleure compréhension des tenants et aboutissants, sur les ponts aux ânes (nombreux), sur les affirmations péremptoires de groupuscules minoritaires, sur les bagarres égotistes existant au sein de l'ESS et ce que nous pourrions espérer d'une ESS mondiale qui permettrait de mettre en place un projet économique plus humaniste.

Puis voilà qu'au détour d'une intervention, Claire THOURY parle de la situation des associations et des militants associatifs. Après avoir rappelé que « *L'ESS est un mouvement de liberté et (qu')il faut continuer à défendre la liberté, en particulier associative. On y produit de l'économie et de la démocratie sociale.* », elle souligne qu'« *On ne nous donne rien, quasiment rien (pour agir), et on continue à faire. Si j'étais cynique et en responsabilité politique, je me dirais : « pourquoi mettrais-je plus d'argent puisque **ces gens-là (les responsables associatifs) sont masochistes.** On leur dit, vous aurez moins d'argent, moins de moyens, vous allez continuer à faire pareil, voire plus, car entre temps il y aura une crise sanitaire, une crise de l'énergie, une crise du monde, une crise écologique, une crise démocratique et vous allez continuer à le faire parce que vous ne pouvez pas vous en empêcher, parce que vous êtes un peu accro. On vous a dit militant engagé et vous avez dit oui, oui c'est vrai, je le suis et vous vous êtes pris au jeu et on continue.* » »

Cette seule phrase, accompagnée d'une réflexion sur la disproportion de la prise en compte de l'ESS par le pouvoir en place qui attribue 1 milliard pour le développement des startups et seulement 300.000 euros sur 3 ans pour l'ESS, donne à réfléchir au vieux militant associatif que je suis.

Pourquoi continuer à œuvrer dans un contexte où la relation aux pouvoirs publics se pervertit par la transformation d'un partenariat en un état de dépendance ?

### Subvention ou appel à projets

Ainsi, la maltraitance de la subvention, qui était l'exemple du partenariat pouvoirs publics/associations, est aujourd'hui le symbole de la perte de cette relation de confiance. Leur baisse régulière voire leur maintien au même niveau, années après années, dans un contexte d'augmentation de tous les coûts entraînent des pertes importantes pour les réponses qu'apportent les associations dans les territoires.

Et c'est ainsi que l'on demande de continuer à réaliser les mêmes actions, voire d'en faire plus sans que cela se concrétise par une augmentation des moyens nécessaires. Les associations continuent, convaincues de leur utilité et des projets qu'elles portent.

L'un des travers importants dans cette relation est la transformation des subventions en appels à projets, en appels d'offres, en appels à manifestation d'intérêt qui conduisent les pouvoirs publics à prendre le pouvoir par l'argent sur les associations. Il s'agit alors de les faire entrer dans un champ concurrentiel mortifère pour elles-mêmes. Claire THOURY rappelle à ce propos : « *la part de la subvention aux associations a diminué au profit de la commande publique. Ce n'est pas la même chose : quand on subventionne, on reconnaît l'utilité sociale, politique, écologique d'un acteur et on lui donne de la liberté car c'est grâce à la subvention qu'on innove, qu'on progresse sur tous les plans. Quand on passe par de la commande publique, de l'appel à projet, c'est différent, on est dans une situation de prestation et le cadre de liberté est beaucoup plus restreint* ».

Ce climat général, amplifié actuellement par les restrictions et les orientations prononcées par tel ou tel homme politique, voire tel ou tel chef de service, n'est pas seulement mortifère à l'extérieur de l'association, il l'est aussi de manière interne car il génère des tensions, remettant en cause les valeurs qui unissent ses membres.

Les associations sont dans une logique où ce qui prédomine est l'acquisition de marchés, de ressources pour faire vivre la structure plus que pour porter des projets.

## **Intérêt général et intérêts particuliers**

Au bout du compte, après 50 ans de militantisme, animé de convictions profondes qu'il faut toujours s'engager pour le bien de la communauté, que la défense de l'intérêt général et de l'utilité sociale sont les deux piliers d'une tentative de trouver plus d'égalité dans une société plus juste et plus fraternelle et de défendre les principes fondamentaux de notre République, je m'interroge sur le moteur et son carburant.

Comment et pourquoi continuer quand, chaque jour, lorsque l'on prend des responsabilités associatives, on est exposé aux refus, aux petites mesquineries, aux dérives, aux jalousies... tant venant des adhérents/bénévoles et des salariés, des « partenaires » et acteurs institutionnels, que de représentants des pouvoirs publics, ... ?

Ce qui aide à continuer est le sentiment de l'utilité sociale, la possibilité de conduire des projets communs, le partage de convictions, mais aussi la satisfaction de servir, de construire... Il faut alors défendre cette fraternité née de valeurs partagées, d'un projet commun pour aller de l'avant, ... Mais cela compense-t-il toujours les aléas de l'engagement ?

## **Vous avez dit masochistes ?**

Alors se poser la question de nos motivations et de nos actes et peut amener à penser, quelquefois, en effet, que nous sommes masochistes : continuer à agir dans l'adversité, mener à bien nos combats sans perdre nos convictions alors même que l'on en tire peu ou pas de bénéfices (moraux, car les bénéfices pécuniaires sont, normalement, absents des associations).

Nous sommes masochistes au sens où l'entend le psychanalyste et psychiatre François LADAME (auteur du livre *Tous masos ?* aux éditions Odile Jacob) : nous sommes des masochistes moraux.

## **Le masochiste moral souffre, mais il ressent de la fierté**

« Être fier de faire ce que d'autres ne font pas, c'est le maxi piège dans lequel on peut tomber quand on est entraîné dans le masochisme », alerte François LADAME.

Cette fierté est sans doute le carburant qui nous fait continuer, c'est ce sentiment profond que l'on a raison de poursuivre ce que nous accomplissons.

Mais c'est, en creux, ce qui fait que ceux qui devraient être nos partenaires usent et abusent de notre force et de notre volonté de continuer. Nous en tirons le plaisir que peut provoquer cette impression de faire pour le bien commun mais est-ce suffisant ? C'est bien cette notion du plaisir qui est au cœur de l'engagement. Continue-t-on à le faire si nous n'en tirons pas de bénéfices secondaires ? La rencontre des autres, le sentiment de servir, la possibilité de construire, voire la (re)construction de son égo sont autant de facteurs qui nous aident à continuer.

La question qui se pose est celle de la balance entre ce qui nous permet de continuer et ce qui nous incite à cesser notre investissement.

Suivant la source des informations, il est dit que le nombre de bénévoles augmente ou baisse. Les deux propositions sont sans doute vraies : on voit de plus en plus de personnes prêtes à donner de leur temps, de manière ponctuelle et spécifique, mais l'on constate, dans le même temps, la perte voire l'absence de personnes prêtes à s'engager dans la vie administrative, financière, sociale, gestionnaire des associations.

Les contraintes, les responsabilités, les relations souvent tendues avec les pouvoirs publics, le sentiment de déconsidération qui entourent souvent la fonction des responsables associatifs sont autant de facteurs de découragement et de désengagement des administrateurs. À cela s'ajoute, souvent, pour beaucoup de ces administrateurs, une formation insuffisante face aux aléas à gérer, aux structures à faire évoluer...

Dans le même temps, certains continuent à élaborer des solutions nouvelles pour agir ensemble autour d'un projet partagé, plus liées à une organisation collective informelle que ne le sont les statuts associatifs.

## **Associations et pouvoirs publics : je t'aime, moi non plus ?**

Le masochisme dans les associations est à la fois individuel et structurel. Cette pathologie collective est aussi la force du monde associatif, voire de l'ESS car entre les tiraillements ressentis dans les relations avec tout notre environnement et la satisfaction que donne l'impression (et la réalité souvent) de servir, nous avons la force de poursuivre, de renforcer nos convictions, de rencontrer d'autres personnes.

Les associations sont les garants de l'intérêt général avec les pouvoirs publics. À ce titre, tous deux devraient avoir une relation privilégiée leur permettant de construire ensemble des réponses adaptées aux besoins repérés dans les territoires et les domaines liés à cet intérêt général.

Si l'on considère que les associations sont un rempart pour répondre à des situations de détresse, une force économique et un créateur d'emploi, un lieu de solidarité et de partage, un acteur du lien social, un lieu d'innovation sociale et économique, un partenaire des pouvoirs publics pour mener à bien des actions d'intérêt général, il faut reconstruire la relation de confiance entre les associations et les pouvoirs publics et sortir de la relation commande/contrôle de l'État vers les associations.

Mohamed GNABALY (Maire de L'Île-Saint-Denis, Vice-président de l'Association des maires de France, DG de la Scic Novaedia) partage largement cet avis : « *Les associations locales ne sont pas des prestataires de services. Ces dernières années, nous avons vu plusieurs belles associations locales fermées à cause d'un modèle économique public-privé déséquilibré ou par manque de trésorerie. Chers collectivités, bailleurs et partenaires soyons vigilants dans notre relation avec les associations. Elles ne sont pas nos sous-traitants mais des acteurs indépendants, avec des projets associatifs ancrés sur nos territoires et en réponse aux habitants. Nous devons apprendre à coopérer davantage et renforcer leur pouvoir d'agir par moins d'administratif, des conventions pluriannuelles et des paiements rapides ! L'intérêt général est l'affaire de tous. Et nous avons besoin de chacun.* »

Un tel appel, venant d'un élu, montre combien cette question est préoccupante et demande une clarification de cette relation dans laquelle les militants associatifs doivent plier pour pouvoir continuer à défendre leurs valeurs, à poursuivre leurs projets. Entendre ce qu'il nous dit et le mettre en œuvre combattrait alors le masochisme associatif et ferait des administrateurs des associations des partenaires des pouvoirs publics inscrits dans une relation rassérénée et plus efficace ■

## **La mobilité résidentielle en France après la crise Covid** **Des bousclements mais pas (encore) d'exode urbain**



**Cécile DESAUNAY**

Directrice d'études à *Futuribles*

### **Article paru dans *Futuribles international* le 11 février 2022**

Futuribles s'interrogeait dès 2020 sur les impacts potentiels de la crise Covid sur l'attractivité des métropoles. Depuis près de deux ans, en effet, de nombreux médias et acteurs de l'immobilier mettent en avant des départs massifs d'urbains actifs des grandes villes vers des zones moins denses.

De nouvelles données sont désormais disponibles pour comprendre comment les mobilités résidentielles des Français ont évolué au cours des dernières années. Elles témoignent d'une accélération de tendances déjà à l'œuvre auparavant, qui demeurent encore limitées aux populations les plus mobiles. Cette analyse fait le point sur l'évolution de la mobilité résidentielle ces dernières années, les tendances à l'œuvre en la matière et les perspectives à moyen terme. [LIRE L'ARTICLE](#)

## **Pôle Financier Public : le cas de la Banque des Territoires dans le financement local et l'accompagnement des acteurs de l'Economie Collective**



**Nathalie REY**

Maîtresse de conférence en économie Paris - 13

La Banque des Territoires a été créée le 30 mai 2018 suite au regroupement de quatre directions opérationnelles de l'Etablissement public Caisse des Dépôts et Consignations, et au rattachement de deux de ses filiales, la société de conseil et d'appui aux territoires (SCET Services, Conseils, expertises, Territoires), et CDC Habitat, avec pour ambition un accroissement de l'efficacité des actions du groupe CDC en matière de financement, d'investissement et de conseil en direction des acteurs publics locaux. Elle a ainsi intégré le grand Pôle financier public créé le 4 mars 2020 réunissant la Caisse des Dépôts et Consignations, la Poste, la Banque Postale et CNP Assurances.

Quel rôle joue la Banque des Territoires dans le financement local et l'accompagnement des acteurs de l'économie collective ? Avec quels résultats ? [LIRE L'ARTICLE](#)

## **Travail, emploi et développement économique : le regard d'un syndicaliste**



**Yves KOTTELAT**

Ancien membre du Conseil économique, social et environnemental  
ancien Secrétaire général de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO

Selon l'OIT, le **travail décent** « résume les aspirations des êtres humains au travail ». Il regroupe : l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. Il doit être l'acteur principal de la croissance économique. Pour l'ONU, il faut promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous.

Qu'en est-il en France, avec comme exemple la Bourgogne Franche Comté ? [LIRE L'ARTICLE](#)

# Entreprendre avec assurance !

Jean-Philippe MILESY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi  
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France



Comment, à partir de la solidarité de l'Économie Sociale et Solidaire, du secteur paritaire et du secteur public, assurer les jeunes entrepreneuses et entrepreneurs dans les premières années de leur vie professionnelle ? C'est ce qu'assume la Fondation reconnue d'utilité publique, « Entrepreneurs de la Cité », qui présentait sa démarche lors de la dernière session du LabOcirp.

La philosophie du projet, on la retrouve dans « L'assurance inclusive » l'ouvrage que Marc NABETH a fait paraître en 2021. À partir d'expériences conduites à Haïti, en Afrique, l'auteur montre, au-delà des clauses financières, l'effet de socialisation, d'inclusion que représente un dispositif solidaire d'assurance. Il montre aussi les enseignements que nos pays, volontiers arrogants, peuvent tirer de pays confrontés à la nécessité première.

En mobilisant des fonds solidaires et publics – la Matmut, AG2R, la CNP sont notamment parmi les fondateurs – , en travaillant à travers un réseau associatif d'appui à la création d'entreprises et à l'emploi – France active, Singa, les Cigales, le CIDFF sont parmi les prescripteurs – la Fondation lyonnaise offre un accès à l'assurance à des centaines de micro-entrepreneuses et entrepreneurs. Cette obligation, cette nécessité leur est le plus souvent inaccessible sur le marché de l'assurance.

Depuis 2007, date de sa création, la Fondation a ainsi accompagné plus de 9000 entrepreneurs.

La Fondation, notamment à travers une non-lucrativité de principe, partagée par l'ensemble de ses partenaires, qui ne signifie en rien un désintérêt pour une gestion rigoureuse des fonds et des dossiers, peut proposer des assurances de qualité à des prix accessibles et ce pendant une période limitée à quatre années.

Dans l'examen des dossiers qui lui sont présentés, la Fondation accorde une place particulière à ceux présentés par des personnes en situation de handicap qui sont souvent les oubliés du marché de l'assurance.

Ainsi, comme à travers les exemples relevés dans l'ouvrage de Marc NABETH, une assurance fondée sur la solidarité se révèle un facteur important d'inclusion dans le secteur de la création d'entreprises ■

## > Publications 75<sup>e</sup> Anniversaire

En 2022, le CIRIEC a fêté son 75<sup>e</sup> anniversaire. L'occasion pour l'organisation scientifique internationale non gouvernementale, fondée en 1947 par le Professeur Edgard Milhaud, de réaliser un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.

Deux publications ont été éditées à cette occasion.

- [75 ANS DE RÉFLEXION ET D'ACTION EN FAVEUR DE L'INTERET GÉNÉRAL ET DE LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE.](#)

> Livre téléchargeable [ICI](#)

[Ludo BETTENS](#) Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale

- [L'ÉCONOMIE D'INTÉRÊT COLLECTIF: 75 ANS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES](#) > [READ MORE](#)

[Bernard THIRY](#) et [Philippe BANCE](#)

## > Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale • Rencontres internationales
- Partenariats • Collection de la *Lettre mensuelle du CIRIEC-France* • Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> [www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## > RECMA



Le numéro 369 de la *RECMA* – Revue internationale de l'Économie sociale – est paru sur le thème « S'immerger dans le Cycle de vie d'une coopérative : un numéro en l'honneur du professeur M. L. Cook »

Ce numéro de juillet 2023 de la *RECMA* est dédié à l'approche du Cycle de vie des coopératives agricoles élaboré par le professeur M.L. Cook. Il conçoit les coopératives agricoles comme objet d'analyse. Cette approche pragmatique est le fruit d'une expertise solide de 50 ans combinant à la fois la théorie économique et la pratique managériale, éprouvée dans de très nombreuses coopératives agricoles dans le monde, mobilisant différents terrains d'expérimentation et se positionnant sur les fronts de recherche novateurs.

Afin de situer les apports du Cycle de vie, sont exposées les raisons de l'intérêt actuellement croissant pour les coopératives, malgré le peu de travaux dans la littérature accordée aux problématiques de ces entreprises, pour enfin proposer une mise en perspective de cette théorie pragmatique

Cette introduction fait ensuite place à quatre textes qui abordent successivement une introduction générale à la théorie du Cycle de vie, puis une approche de la longévité des coopératives, la lecture de l'émergence de coopératives au Brésil et enfin une problématisation de l'action collective dans le cas d'une coopérative polyvalente.

Rappelons que les entreprises coopératives emploient plus 100 millions de personnes dans le monde et mobilisent plus d'un milliard de membres, ce qui signifie qu'elles représentent la plus grande démocratie au monde (World Monitor, 2023). Comment répondent-elles aux challenges de nourrir la planète, aider l'agriculture familiale et les communautés rurales, sécuriser les chaînes agro-alimentaires, offrir un travail décent, tout en prenant soin des familles, offrant des logements et une éducation à leurs membres et leurs familles ...

## > Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne** de France-Inter est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

Emission animée par Dorothee BARBA.

## > L'âge de faire



**L'âge de faire** est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

*L'âge de faire* refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

## > Miroir Social



**Miroir Social** est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

**Les services** : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

**L'équipe** : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)  
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

## > 9<sup>ème</sup> conférence internationale de recherche EMES



La 9<sup>ème</sup> Conférence internationale de recherche des centres de recherche universitaires et des chercheurs individuels **EMES** aura lieu à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), du 11 au 14 septembre 2023, sur le thème "[Agir localement, changer mondialement : Entreprises sociales et coopératives pour des économies et des sociétés plus résilientes](#)".

Cette manifestation est organisée en partenariat avec le Centre de compétence pour la recherche sur les interventions sociales de l'Université des sciences appliquées de Francfort.

> [+info](#)

## > Valoriser des projets pour la transition écologique des territoires



L'association **Transition Forum** lance un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier et valoriser des projets de transition écologique innovants issus d'une coopération public-privé.

### Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

L'association Transition Forum lance la troisième édition de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Innover pour la transition écologique des territoires", en partenariat avec Enerlis, opérateur de la transition énergétique et Aqua Asset Management, acteur de l'investissement durable. L'objectif est de mettre en valeur les projets lauréats auprès d'une communauté de plus de 15 000 décideurs publics et privés et d'investisseurs.

Les projets gagnants bénéficieront de :

- la valorisation de leur projet à travers la publication d'articles, interviews et vidéos ;
- un accompagnement de la part de l'association et des partenaires du dispositif ;
- une invitation à la sixième édition du [TRANSITION FORUM](#) à Paris, ainsi qu'à tous les événements associés ;
- la participation gratuite à toutes les activités et initiatives de l'association Transition Forum, pendant un an.

### Critères d'éligibilité

La structure présentant le projet peut être : une start-up, une PME, une ETI, une collectivité territoriale, un établissement public, un laboratoire de recherche ou une association.

Pour être éligible, les projets soumis doivent :

- présenter un caractère innovant
- avoir un impact environnemental et social positif significatif
- être issu d'une coopération public-privé
- être répliquable
- s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes : produire et consommer, se loger, se déplacer, se nourrir, préserver et protéger.

### Informations pratiques :

- Répondre avant le 29 septembre 2023.

- Liens utiles

- Visitez la [page web de l'appel à manifestation d'intérêt](#)
- Retrouvez le [dossier de candidature](#)

## > Journée acteurs – chercheurs



### « Les réseaux en tête : enjeux et perspectives des têtes de réseau associatives »

26 septembre 2023 de 09h15 à 17h15

Université Paris Dauphine-PSL - Amphithéâtre 6 - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,  
75016 Paris

Contributions aux politiques publiques, ancrage territorial, innovation sociale, les têtes de réseau associatives agissent

au travers de ces différents leviers en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Quels sont leurs défis et leurs enjeux pour faire face aux mutations contemporaines ?

Durant cette journée, différentes tables-rondes mobilisant des représentant.e.s de têtes de réseau, des chercheurs et des acteurs publics auront vocation à éclairer ces sujets.

> [JE CONSULTE LE PRE-PROGRAMME](#)

> [JE M'INSCRIS A LA JOURNEE](#)

# CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*  
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :  
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent

à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales

La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,  
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres  
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

## CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## INFORMATIONS-ADHESIONS

[administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

...

# la Lettre du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)